

Image not found or type unknown



Achat pompe à chaleur / crédit à taux 0%

Par **angelika12318303**, le **14/04/2010** à **17:36**

Bonjour,rrrrMes parents ont acheté il y a quelques mois une pompe à chaleur rnpour 16 000 €.rnLe commercial leur a préparé un devis qu'ils ont signé de suite.rnIl leur a également préparé les documents pour un prêt sur 10 ans pour la totalité du devis en leur expliquant qu'il reviendrait pour faire un dossier pour un crédit d'impôt à taux 0%.rrrrNous avons voulu le contacter pour qu'il vienne préparer ce dossier mais il rnn'est plus joignable. Il ne fait plus parti de la société et celle-ci nous dit ne pas s'occuper des crédits à taux 0%. La secretaire nous a expliqué que le commercial avait du s'engager à titre personnel pour faire le dossier.rrrrNous avons eu plusieurs soucis avec cette société (problèmes d'installations, réclamation durant 3 mois pour récupérer la garantie, ...)rrrrNous nous sentons abandonnés dans toutes ces démarches.rnEst il possible, maintenant que les travaux sont réalisés de faire un crédit à taux 0% ???